

Consultant national planification territoriale-lot 2- TCHAD

Projet ELLESadAPt

Date d'entrée prévue : Avril 2024

Lieu : Zone du CAPBL

BIENVENUE CHEZ BAASTEL

Le Groupe-conseil baastel (Baastel) est un bureau d'études fournissant des services de pointe dans le domaine du développement international. Fondée en 1989, Baastel a pour mission de contribuer à un développement humain durable. Cette contribution vise le succès et le renforcement des pratiques et actions de développement (projets, programmes, politiques) à travers des services de conseil de qualité. Baastel se concentre sur les trois axes principaux du développement durable : la promotion de l'équité sociale, le développement économique et la gestion de l'environnement. Baastel a acquis une solide réputation de chef de file en gestion de projet, tout particulièrement en matière de formulation, de suivi, et d'évaluation.

CONTEXTE

Caractérisés par une grande sensibilité socio-économique et environnementale et de faibles dispositions à l'Adaptation au Changement Climatique (CC), l'Afrique centrale constitue aujourd'hui l'une des régions du monde classée parmi les plus vulnérables aux changements climatiques. En effet, au cours des 30 dernières années, la sous-région a connu une augmentation des températures atmosphériques, une diminution du volume des précipitations et une plus grande variabilité climatique, entraînant une augmentation de la fréquence et une intensification des épisodes de sécheresses.

Afin de répondre à ces enjeux, le projet ELLESadAPt financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) est mis en exécution par un consortium formé de Baastel et Développement International Desjardins (DID) en collaboration avec l'ONG Noé. Le projet a démarré en décembre 2023 et s'achèvera en décembre 2026. Il vise essentiellement le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques des femmes et des écosystèmes du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL) au Tchad, et au Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) au Congo (Brazzaville), tout en générant des bénéfices de conservation de la biodiversité.

Afin de répondre à cet objectif, le projet est structuré en trois grands axes d'intervention:

- i) Renforcer la conservation de la biodiversité et la résilience aux CC des écosystèmes et des femmes du CAPBL. Les activités associées sont menées par Noé, avec l'appui de Baastel. Elles visent l'amélioration des capacités de gestion des ressources naturelles, ainsi que la mise en œuvre d'actions de restauration des écosystèmes.

- ii) Renforcer l'adoption d'activités productives par les femmes entrepreneures, produisant des bénéfices environnementaux. Sous la responsabilité de DiD, le projet contribue à renforcer les capacités entrepreneuriale, technique et financière des femmes ; et appuie la mise en œuvre d'activités productives.
- iii) Renforcer l'adoption de plans locaux d'aménagement des territoires et de gestion des aires protégées qui soient résilients au CC, tenant compte des femmes et protégeant la biodiversité. Les activités clés sont les suivantes : produire des connaissances liées aux CC et aux vulnérabilités associées ; planifier un aménagement des territoires comprenant le CAPBL résilient aux CC et sensible au genre. C'est sous ce 3^{ème} axe d'intervention que s'inscrit la présente prestation.

Dans le cadre du projet ELLESadAPt, des études ont été menées dans le CAPBL sur la vulnérabilité actuelle et future des écosystèmes et des communautés face aux changements climatiques entre avril et août 2024. Elles ont mis en évidence que les actions anthropiques et pressions associées constituent le premier facteur de vulnérabilité pour les écosystèmes et les communautés, pour lesquels les changements climatiques viennent amplifier les effets. Ces différentes actions anthropiques (expansion agricole, déforestation, mauvaise gestion des sols, activités illégales...) sont ancrées à des problématiques de développement structurel dans le CAPBL (pauvreté, faible niveau d'éducation, accès limité à l'eau, etc.) qui doivent être prises en compte dans le processus d'adaptation du territoire.

A l'issue des études de vulnérabilité réalisées au sein du CAPBL, un exercice d'identification des mesures d'adaptation a été organisé de manière participative en septembre 2024 pour assurer leur intégration au projet ELLESadAPt et orienter la mise en œuvre d'activités résilientes dans les secteurs concernés. Les mesures d'adaptation seront également intégrées aux plans locaux d'aménagement du territoire et dans les plans de gestion du CAPBL. Ces mesures d'adaptation concernent les secteurs suivants :

- Préservation et restauration des écosystèmes : protection et mise en défens des forêts et écosystèmes lacustres, restauration d'écosystèmes ou zones dégradées (forêts communautaires du CAPBL par exemple), gouvernance de la conservation.
- Agroécologie et agroforesterie : amélioration de la gestion des terres et de la fertilité des sols ; appui aux cultures vivrières, cultures de rente et maraîchage.
- Diversification des activités économiques : appuis aux Activités Génératrices de Revenu (AGR), pêche, élevage, Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL), appui à la conservation de la production et commercialisation.
- Renforcement des capacités face aux risques climatiques : sensibilisation des communautés aux risques climatiques, à la gestion durable des ressources naturelles, renforcement des capacités de gestion des équipes du pars, appui à la planification territoriale résiliente.

Enfin, de manière transversale, une attention particulière doit être portée aux ressources en eau, au respect des valeurs et des savoir-faire locaux, et à l'inclusion sociale et sexo-spécifique.

Au niveau de la planification territoriale, le projet vise **une mise à jour des Plans de Développement Locaux (PDL) à travers une démarche de renforcement de capacité et en assurant l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et de la sensibilité au genre** dans les PDL des 5 cantons couverts par le CAPBL (Binder, Gouin, Lagon, Léré et Tikem) ayant atteint la fin de leur période de validité¹.

Valides pour une durée de quatre ans, les PDL sont des documents de référence produits à l'échelle cantonale, conformément à la logique de décentralisation au Tchad. Les PDL identifient les priorités pour le développement durable du canton, en tenant compte des enjeux environnementaux, humains, sociaux

¹ PDL de Tikem (2009-2013), PDL de Gouin (2019-2022), PDL de Lagon (2019-2022), PDL de Léré (2019-2022), PDL de Binder (2022-2025).

et économiques des villages. La méthode d'élaboration et de révision des PDL passe par des consultations villageoises et inter-villageoises veillant à assurer la représentativité des différentes couches de la population. Quatre étapes principales structurent le processus de révision des PDL : i) la phase préparatoire ; ii) la phase de diagnostic participatif ; iii) la phase de planification ; iv) la phase de validation et diffusion du PDL (voir Annexe).

A ce jour, les PDL des cinq cantons associés au CAPBL font face à plusieurs difficultés liées notamment à l'insuffisance de fonds pour appuyer le fonctionnement des Comités Cantonaux de Développement dans leurs activités ; ainsi que pour mettre en œuvre les projets définis comme prioritaires dans les PDL. L'approche de révision des PDL des 5 cantons associés au CAPBL tiendra compte de ces difficultés ; en essayant de proposer des améliorations du processus existant.

L'objectif de la révision des cinq PDL est de renforcer la prise en compte des changements climatiques et du genre à chacune des phases des PDL ; et d'identifier les projets d'adaptation pertinents à mettre en œuvre à l'échelle des cantons. Cette intégration des CC et du genre dans les PDL est alignée avec les orientations données par le nouveau guide de planification produit à l'échelle nationale, qui désigne les changements climatiques et le genre comme un nouvel axe prioritaire de la planification locale.

La démarche de mise à jour des PDL proposée dans le cadre du projet ELLESadAPt va varier selon l'ancienneté des PDL et les appuis en cours dans la zone (révision partielle ou complète). Elle va également reposer sur une approche de renforcement de capacité des membres des Comités Cantonaux de Développement (CCD), des animateurs locaux de développement (ALD), des organisations de développement villageois (ODV) des commissions thématiques (CT) dans les domaines des changements climatiques (vulnérabilité et adaptation) et de la sensibilité au genre.

C'est dans ce contexte précis que, Baastel pour le projet ELLESadAPt, est à la recherche d'un consultant national en planification territoriale au Tchad.

LE RÔLE DU CONSULTANT NATIONAL

Pour le canton de Gouin :

- **Accompagner les CCD dans la révision du PDL du canton de Gouin (révision partielle) selon les étapes de mise à jour² indiquées dans le tableau ci-dessous,**
- **Assurer la supervision sur le terrain des différentes étapes de mise à jour avec les CCD,**
- **Contribuer à l'intégration des dimensions climat et genre,**
- **Contribuer au processus de renforcement de capacité,**
- **Fournir le rapport des PDL révisé pour chaque canton.**

PHASES ET ETAPES DE MISE A JOUR DU PDL pour le canton de Gouin		Durée/jours pour le consultant externe
1. Préparation	Etape 1 : Appui au diagnostic du CCD (état des lieux de son fonctionnement, contraintes, etc.)	1
	Etape 2 : Appui au CCD pour l'évaluation des projets du PDL précédent (selon la grille d'évaluation établie)	2

² Pour la version complète des étapes de mise à jour du PDL de Gouin en version révision partielle se référer à l'annexe.

	Etape 3 : Campagne d'information et de sensibilisation par pool (avec un volet sensibilisation aux changements climatiques)	1
	Etape 4 : Atelier cantonal de lancement du processus de révision	2
	Etape 5 : Appuyer et participer l'équipe de Baastel dans l'organisation de la session de formation des structures locales de pilotage du processus de révision (CCD, ALC, ODV, et CRPDL + Commission thématique)	3
Total Phase 1		9
2. Diagnostic participatif du canton	Etape 6 : Appui à l'intégration CC et genre à la partie diagnostic du PDL	2
Total Phase 2		2
3. Planification locale	Etape 7 : Appui aux travaux des commissions thématiques	4
	Etape 8 : Atelier cantonal de restitution des travaux en commissions thématiques et de formulation des projets + Atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets	5
	Etape 9 : Finalisation de la rédaction du PDL	5
Total Phase 3		14
TOTAL NOMBRE DE JOURS		25

Pour le canton de Tikem :

- **Accompagner les CCD dans la révision du PDL du canton de Tikem (révision complète) selon les étapes de mise à jour indiquées dans le tableau ci-dessous,**
- **Assurer la supervision sur le terrain des différentes étapes de mise à jour avec les CCD,**
- **Contribuer à l'intégration des dimensions climat et genre,**
- **Contribuer au processus de renforcement de capacité,**
- **Fournir le rapport des PDL révisé pour chaque canton.**

PHASES ET ETAPES DE MISE A JOUR DU PDL pour le canton de Tikem		
Phase	Etape	Durée/jours pour le consultant externe
1. Préparation	Etape 1 : Diagnostic institutionnel du CCD	1
	Etape 2 : Appui au CCD pour l'évaluation des projets du PDL précédent (selon grille d'évaluation établie)	2

	Etape 3 : Campagne d'information et de sensibilisation par pool (avec un volet sensibilisation aux changements climatiques)	1
	Etape 4 : Atelier cantonal de lancement du processus de révision	2
	Etape 5 : Appui à la 1ère session de formation des structures locales de pilotage du processus de révision (CCD, ALC, ODV et CRPDL)	3
Total phase 1		9
2. Diagnostic participatif du canton	Etape 6 : Etude du milieu, supervision de la collecte des données menées par les animateurs locaux de développement	7
	Etape 7 : Préparation de la révision du diagnostic participative cantonal avec les membres du CCD	2
	Etape 8 : Atelier cantonal de révision du diagnostic participatif cantonal	2
	Etape 9 : Appui à la 2ème session de formation des structures locales de pilotage (ALC, CCD, CRPDL et CT)	4
Total phase 2		15
3. Planification locale	Etape 10 : Appui aux travaux des commissions thématiques	4
	Etape 11 : Rédaction de l'ébauche du PDL	3
	Etape 12 : Atelier cantonal de restitution des travaux en commissions thématiques et de formulation des projets + Atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets	5
	Etape 13 : Finalisation du Plan de Développement Local	4
Total phase 3		16
TOTAL		40

MODALITES DE REALISATION DE LA CONSULTATION

Ce mandat sera réalisé sous la responsabilité de Baastel et de Noé (Directeur technique ELLESadAPt, Experte planification adaptation, Responsable technique Baastel au Tchad), qui se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation.

Ce mandat et l'ensemble du processus de mise à jour des PDL seront supervisés sur le plan technique de manière conjointe par les équipes de Baastel et de Noé et en étroite coordination avec l'assistant planification locale de l'équipe du projet.

Pour mener à bien cette consultation, une réunion de lancement sera organisée par conférence téléphonique et/ou présentiel au démarrage de la prestation. Les résultats seront présentés dans deux rapports distincts :

- Livrable 1 : Note de cadrage et chronogramme ;
- Livrable 2 : Rapport d'étape à mi-parcours du suivi de la mise à jour des PDL comprenant le diagnostic des CCD pour chaque canton et l'état des lieux des projets mis en œuvre pour chaque canton
- Livrables 3 : Rapports complets des PDL de Gouin et Tikem finalisés prêts pour la validation par le CDA

MOYENS

Les moyens humains requis pour cette prestation sont estimés à 65 jours personnes.jours étalés sur 2 phases sur une période de 9 mois pour tenir compte des contraintes de la saison des pluies (faible disponibilités des personnes ressources, membres du CCD, etc. en cette saison) :

Phase 1 : du 15 avril au 30 juin 2025

Phase 2 : du 15 septembre au 30 janvier 2026.

CALENDRIER PREVISIONNEL

La réalisation de l'étude pourra débuter au 15 avril 2025, après signature du contrat.

Le calendrier prévisionnel indicatif de réalisation du travail est le suivant :

- Contractualisation : Avril 2025
- Démarrage de la prestation : 15 avril 2025
- Rapport d'étape à mi-parcours : fin juin 2025
- Rapports complets des PDL de Gouin et Tikem finalisés prêts pour la validation par le CDA : Décembre 2025

La répartition par PDL est estimée de la manière suivante :

- Tikem : 40 jours
- Gouin : 25 jours.

QUALIFICATIONS REQUISES

- A minima, un diplôme universitaire niveau Master 2 en science politique, géographie humaine, planification territoriale, science de l'environnement, développement local/rural, développement communautaire ou développement international ;
- Expérience significative (5 ans) dans le domaine de la planification territoriale au Tchad, du développement communautaire, du renforcement de capacité (formation à l'échelle communautaire) ;
- Expérience avérée dans le domaine des changements climatiques et/ou de la sensibilité au genre ;
- Maîtrise des processus consultatifs à l'échelle locale ;



- Excellentes compétences en communication et en rédaction de rapports en français ;
- Capacité à travailler de manière autonome et dans un contexte local et international.

COMPÉTENCES ESSENTIELLES

- Excellentes capacités d'observation, d'analyse, d'interprétation et de synthèse, souci du détail et de la qualité;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Capacité d'établir des priorités, de gérer plusieurs tâches simultanément et de travailler avec des échéanciers serrés ;
- Grandes capacités à travailler en contexte multi partenarial et sur le terrain ;
- Maîtrise des langues locales : Moundang, Foulbé, Toupouri (à minima maîtrise du Moundang)
- Connaissance de la zone d'intervention (province du Mayo Kebbi Ouest et CAPBL) sera considérée comme un atout.

FAITES PARTIE DE L'ÉQUIPE !

Pour soumettre votre candidature, veuillez nous faire parvenir votre CV, vos références ainsi qu'une proposition technique synthétique, d'ici le **19 mars 2025** à melinda.noblet@baastel.com et noemie.watanabe@baastel.com

Merci de bien vouloir indiquer en objet « Recrutement : « Consultant national planification territoriale_Tchad_Lot 2».

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez envers Baastel! Veuillez noter que nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

ANNEXE 1 : indicatif pour la révision du PDL de Gouin

Chronogramme

Phase	Etape	Responsable d'exécution		2025												2026	
		Acteurs cantonaux	Equipe projet	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév
1. Préparation	Etape 1 : La prise de contact avec les autorités traditionnelles locales		Equipe projet		■												
	Etape 2 : Evaluation des projets du PDL précédent	CCD	Consultant				■										
	Etape 3 : Campagne d'information et de sensibilisation	CCD, chef de canton	Facilitateurs Noé, Consultant					■									
	Etape 4 : Atelier cantonal de lancement du processus de révision	Chef de canton, CCD	Resp Devco Noé, Facilitateurs, Consultant,						■								
	Etape 5 : Tenue de la 1ere session de formation des structures locales de pilotage du processus de révision (CCD et CRPDL + Commission thématique)	CCD	Resp Devco Noé, Facilitateurs, Consultant,						■								
2. Diagnostic participatif du canton	Etape 6 : Etude du milieu		Consultant, Equipe Adaptation						■								
3. Planification locale	Etape 7 : Les travaux en commissions thématiques	CT	Resp Devco Noé, facilitateurs, Consultant										■				
	Etape 8 : Atelier cantonal de restitution des travaux en commissions thématiques et de formulation des projets + Atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets	Chef de canton, CCD	Resp Devco Noé, facilitateurs, Consultant											■			
	Etape 9 : Finalisation de la rédaction du PDL	CRPDL	Consultant												■		
4. Validation et diffusion	Etape 10 : Validation du PDL	Chef de canton, CDA														■	
	Etape 11 : Diffusion du plan	CCD	Facilitateurs													■	■

ANNEXE 2 : indicatif pour la révision du PDL de Tikem

Chronogramme

Phase	Etape	Responsable d'exécution		2025												2026	
		Acteurs cantonaux	Equipe projet	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév
1. Préparation	Etape 1 : Prise de contact avec les autorités traditionnelles locales		Equipe projet		■												
	Etape 2 : Evaluation des projets du PDL précédent	CCD	Consultant				■										
	Etape 3 : Campagne d'information et de sensibilisation	CCD, chef de canton	Facilitateurs Noé, Consultant					■									
	Etape 4 : Atelier cantonal de lancement du processus de révision	Chef de canton, CCD	Resp Devco Noé, Facilitateurs, Consultant,						■								
	Etape 5 : Tenue de la 1ere session de formation des structures locales de pilotage du processus de révision (CCD et CRPDL + Commission thématique)	CCD	Resp Devco Noé, Facilitateurs, Consultant,						■								
2. Diagnostic participatif du canton	Etape 6 : Etude du milieu		Consultant, Equipe Adaptation						■								
	Etape 7 : Préparation de la révision du diagnostic participatif cantonal		Consultant, Equipe Adaptation						■								
	Etape 8 : Atelier cantonal de révision du diagnostic participatif cantonal.	Chef de canton, CCD	Resp Devco Noé, Facilitateurs, Consultant,						■								
	Etape 9 : Deuxième session de formation des structures locales de pilotage (ALC, CCD, CRPDL et CT)	CCD	Resp Devco Noé, Consultant, Equipe Adaptation										■				
3. Planification locale	Etape 10 : Les travaux en commissions thématiques	CT	Resp Devco Noé, facilitateurs, Consultant											■			
	Etape 11 : Atelier cantonal de restitution des travaux en commissions thématiques et de formulation des projets + Atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets	Chef de canton, CCD	Resp Devco Noé, facilitateurs, Consultant												■		
	Etape 12 : Finalisation de la rédaction du PDL	CRPDL	Consultant													■	
4. Validation et diffusion	Etape 13 : Validation du PDL	Chef de canton, CDA														■	
	Etape 14 : Diffusion du plan	CCD	Facilitateurs													■	■